

## Thibault : « Un travailleur sur deux sans contrat »

*Mardi 28 mars 2017 Le Midi Libre*

*Bernard Thibault intervenait, ce lundi 27, à la Bourse du travail de Béziers dans le cadre du congrès local de la CGT. Les travaux se poursuivent ce mardi avec différentes tables rondes. L'ex-leader de la CGT se bat désormais à l'international.*

*Entretien. Propos recueillis par Arnaud Gauthier*

**Le grand public vous a perdu de vue lorsque vous avez quitté la tête de la CGT en 2013. Vous êtes aujourd'hui élu à l'OIT... De quoi s'agit-il ?** L'Organisation internationale du travail est membre de l'ONU et vise à faire respecter les conventions mondiales du travail et à les promouvoir. J'ai été élu en son sein en juin 2014 pour un mandat de trois ans qui, je l'espère, sera reconduit en juin. **Sur quels leviers peut-elle agir ?** La première chose est de dresser un état des lieux et montrer qu'il est nécessaire de lutter contre les discours qui veulent déréguler les conditions de travail. Beaucoup de travailleurs ont conscience, aujourd'hui, qu'on essaie de les mettre en compétition sur le moins-disant social. C'est d'ailleurs une des principales critiques formulées contre l'Europe. Il faut faire partager la photographie actuelle du monde. Quelques chiffres : un travailleur sur deux n'a pas de contrat de travail. La moitié des travailleurs sont dans des pays où le droit syndical n'est pas reconnu. Seulement 28 % des femmes qui travaillent ont une indemnité grossesse, ce qui veut dire qu'on encourage celles qui n'en ont pas à travailler le plus longtemps possible en étant enceintes et à reprendre le plus vite possible après l'accouchement. Et ce sont ici des données moyennes, on sait par exemple qu'au Sénégal ou en Inde plus de 90 % des travailleurs n'ont pas de contrats de travail. Ce qui veut dire que rien n'est fixé : ni le salaire, ni les horaires... Il faut savoir jusqu'à quel degré l'exploitation peut être développée. Ce sont là des arguments pour montrer combien ce dumping social peut nous conduire à l'impasse et au recul du bien-être de l'humanité. **Une fois ce constat posé, comment peut-on changer la donne ?** Il faut continuer d'exiger des États qu'ils respectent les normes internationales du travail. Mais les éléments dont dispose l'OIT aujourd'hui ne suffisent plus. Ce système qui demande au pays d'adopter de manière volontaire les normes montre ses limites. Il faut des moyens plus contraignants et je milite pour que l'OIT les obtienne. Il faut aussi que des pays comme la France se mettent face à leurs responsabilités. Nous avons des échanges avec le Qatar. Or ce pays compte 1,8 million de travailleurs forcés. Quand ils arrivent dans le pays, on leur récupère leur passeport, ils n'ont plus de

droits et sont payés en fonction de leur nationalité ! Placer les considérations sociales avant les considérations économiques et financières, c'est une délibération que les États, réunis au sein de l'OIT, ont signée et c'est pourtant contraire aux pratiques économiques du quotidien. **Cette alerte vous l'avez lancée dans un livre intitulé "La troisième guerre mondiale sera sociale". Le mot guerre n'est-il pas exagéré ?** 2,3 millions de personnes décèdent du travail chaque année dans le monde. C'est bien supérieur à toutes les victimes de guerre sur la planète. Dans l'histoire de l'OIT, les conflits sont malheureusement assez présents : l'OIT est née sur les cendres de la Première Guerre mondiale. Car les grands dirigeants se sont dits qu'il ne fallait plus voir cela et pour ne plus voir cela, il fallait lutter contre la misère sociale. La deuxième date importante est 1944 et la "Déclaration de Philadelphie" qui va plus loin et constate qu'on n'a pas fait suffisamment dans le domaine social et que cela a contribué au terreau de la Seconde Guerre mondiale. Ce titre est utilement provocateur.